

Communiqué de presse

PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI – USINE DE HAM

Paris, le 28 septembre 2011

Le Groupe Constellium souhaite apporter les éclaircissements suivants :

- La société Constellium Extrusions France a engagé, le 8 mars 2011, une procédure d'information et de consultation de son Comité Central et des Comités d'établissement de Ham et Nuit Saint Georges portant notamment sur un projet de réorganisation de l'établissement de Ham et sur les mesures sociales d'accompagnement. La direction s'est à cet égard donné pour objectif de proposer à chacun des salariés concernés une solution adaptée à sa situation personnelle.
- Depuis cette date, la Direction de la société a toujours été ouverte à la discussion avec les organisations syndicales et les représentants du personnel pour échanger et identifier les solutions les plus appropriées permettant de réduire le nombre des licenciements ou d'en limiter les effets.
- Dans le courant du mois de septembre, plusieurs réunions ont été organisées avec les organisations syndicales et les représentants du personnel afin de construire les bases d'un accord portant sur le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi et donc des mesures sociales d'accompagnement.
- Cette démarche de concertation a permis d'envisager un certain nombre d'avancées permettant d'amender significativement le plan de sauvegarde de l'emploi par rapport au projet initial.

Pour les départs volontaires :

- *Indemnité de départ volontaire de **35.000 € bruts** à laquelle s'ajouteront les indemnités légales ou conventionnelles de licenciement.*
- *Majoration de l'indemnité de départ volontaire de 300 € bruts par année de pénibilité (travail posté en 2x8 et 3x8, équipe WE).*
- *Congé de reclassement d'une durée de 4 mois, préavis inclus.*

Constellium
Nicolas Brun
Vice Président, Communications
Phone : +33 (0)1 57 00 26 26
nicolas.brun@constellium.com

CLAI – Relations Presse Constellium
Mina Bishop
Phone : 33(0)1 44 69 54 07
mina.bishop@clai2.com

Pour les départs contraints :

- *Indemnité "supra-légale" de licenciement de **18.000 € bruts** qui s'ajoutera aux indemnités légales ou conventionnelles de licenciement.*
- *Majoration de l'indemnité supra-légale de licenciement de 300 € bruts par année de pénibilité.*
- *Congé de reclassement porté à 9 mois, préavis inclus.*

En tout état de cause, et suivant les cas, le cumul de ces indemnités de départ pourra représenter plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Pour éviter de même toute confusion quant au dispositif de départs volontaires dont la finalité est de réduire autant que faire se peut, le nombre de départs contraints, Constellium a prévu que :

- puissent se porter volontaires tous les salariés de l'entreprise ayant un projet personnel ou professionnel et qui appartiennent aux catégories professionnelles concernées par des mesures de suppression de postes dans la limite du nombre de suppressions de postes;
- chaque salarié remplissant les conditions pour bénéficier d'un départ volontaire reçoive l'intégralité des aides associées au départ volontaire :
 - dans le cas de catégories professionnelles dont 100% des postes sont supprimés, 100 % des salariés concernés pourront être volontaires et bénéficier des mesures associées au départ dans le cadre du volontariat,
 - dans le cas d'un nombre de candidatures au départ volontaire supérieur à celui des postes supprimés dans une même catégorie professionnelle, les critères d'ordre s'appliqueront pour l'ordre des départs.

Les licenciements n'interviendront, en toute hypothèse, qu'une fois épuisé l'ensemble des solutions de reclassement envisageables.

Le fonctionnement actuel de l'usine de Ham et ses conséquences sur l'activité de nos clients hypothèquent plus que largement l'avenir du site et des 80 emplois qui doivent y être maintenus.

Nous considérons donc qu'il est aujourd'hui de notre responsabilité d'assurer la mise en œuvre du projet de réorganisation. Nous le ferons sur la base des dernières avancées négociées avec les organisations syndicales et les représentants du personnel.

Il est indispensable que le site de Ham retrouve au plus vite un fonctionnement normal et assure à ses clients un approvisionnement régulier et de qualité. La pérennité du site en dépend plus que jamais.

A propos de Constellium

Constellium, ex Alcan Engineered Products, est un leader mondial de son secteur, fortement impliqué dans le développement de solutions Aluminium innovantes, performantes et à forte valeur ajoutée destinées à un large éventail de marchés et applications, incluant l'aéronautique, le transport, l'automobile, l'emballage, le bâtiment et l'énergie.

Constellium, qui compte 9 500 employés répartis dans plus de 26 pays et qui est établi commercialement sur 60 marchés, est constitué de 4 divisions : Global ATI, Specialty Sheet, Extrusions & Structures Automobiles ainsi que le réseau commercial international AIN.

Constellium, dont le siège se trouve à Paris, en France, est détenu par Apollo Management (51%), Rio Tinto (39%) et le Fonds Stratégique d'Investissement FSI (10%).

Constellium a généré un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'US\$ en 2010.